

# LA NÉGATION EXPLÉTIVE COMME PROBLÈME TRADUCTOLOGIQUE

*Monika Andrejčáková*

Université Comenius de Bratislava

**Abstract:** The paper deals with the French expletive negation, considered from the perspective of its interpretation in Slovak. It thus highlights some parallels and discrepancies between two linguistic systems of negation – French and Slovak.

**Key words:** expletive negation, translation, French, Slovak

Le fonctionnement de la négation grammaticale en français obéit, en règle générale, à une régularité et une logique assez rigoureuses. Cependant, il existe quelques cas spécifiques de la négation, relevant soit des particularités des registres de langue, soit des nuances subtiles de l'intention de communication du locuteur.

L'une des spécificités de la négation française est présentée par l'existence d'un « ne » jugé souvent curieux<sup>1</sup>, parfois même illogique et, surtout, difficile à utiliser par les étrangers<sup>2</sup> – le « ne » dit explétif.

## GÉNÉRALITÉS SUR LE « NE » EXPLÉTIF

Le « ne » explétif est une particule négative (employée généralement dans une langue soignée, surtout à l'écrit) mais qui, paradoxalement, ne dénote aucune négation objective, étant donné que la subordonnée dans laquelle elle est employée, a un sens positif. Ce « ne » peut, par conséquent, être omis sans pour autant changer le sens de la phrase. Ainsi *Je crains qu'il ne me mente* équivaut à *Je crains qu'il me mente et s'oppose*

---

<sup>1</sup> Nous nous sommes rendu compte du problème lors d'un cours pratique de traduction chez les étudiants slovaques censés avoir une maîtrise du français correspondant au niveau B2/C1 d'après le CECR. La phrase qu'on leur a demandée de traduire en slovaque était la suivante : *Je crains que mon père ne me mente cette fois-ci. Le résultat : seize étudiants sur dix-sept (soit 94%) ont procédé à une traduction fautive de la phrase, en interprétant le verbe par une forme négative : \*Obávam sa, že otec mi tentoraz neklame. = Obávam sa, že otec mi hovorí tentoraz pravdu. (Je crains que mon père ne me mente pas cette fois-ci. = Je crains que mon père ne me dise la vérité cette fois-ci.)*

<sup>2</sup> On ne pense pas ici aux locuteurs de langues romanes qui connaissent, eux aussi, l'emploi du ne explétif, même si ce n'est que dans une mesure bien restreinte par rapport au français moderne (cf. Muller, 1991, p. 420-422).

à la négation exprimée par *ne ... pas* : *Je crains qu'il ne me mente pas*. Ce caractère facultatif du « ne » est à l'origine de son appellation de « ne » *explétif*, même si d'autres dénominations lui ont été attribuées par les grammairiens et linguistes au cours des siècles : « ne » *redondant* ou *pléonastique* (Stauf), *abusif* (Vendryes), *modal* ou *usé* (Brunot), *virtuel* (Martin), *euphonique* (Pougeoise), etc.

Mais, bien que le « ne » explétif ne soit pas nécessaire au sens de la subordonnée, son emploi n'est pas arbitraire. Il existe, en effet, des contextes bien définis, propices à son emploi : ceux où une pensée parallèle négative du locuteur est sous-jacente : Si je 'crains' *qu'il ne me mente*, je souhaite *qu'il ne me mente pas*. Si je veux 'empêcher' *que quelqu'un ne fasse une bêtise*, je souhaite *qu'il ne la fasse pas*. La négation explétive est donc employée dans les énoncés où « le procès de la complétive est exprimé certes positivement, mais sa réalisation est envisagée négativement par le locuteur » (Riegel et al., 1994, p. 709).

### LE REPÉRAGE DU « NE » EXPLÉTIF

Le premier problème qui se pose face au « ne » explétif, est celui de sa distinction du « ne » négatif (construit sans « pas »), hérité de l'ancien français. En effet, en ancien français le « ne » seul suffisait à marquer la négation<sup>3</sup>. Il en reste des traces encore aujourd'hui, en français moderne, bien que cet usage soit caractéristique d'une langue recherchée : *Je ne peux vous aider* = *Nemôžem vám pomôct*, *Elle ne cesse d'y penser* = *Neprestáva na to myslieť*, *Je n'ose le dire* = *Neodvážim sa to vysloviť*, *Si je ne me trompe* = *Ak sa nemýlim*, *Que ne le disiez-vous plus tôt ?* = *Čo ste to nepovedali skôr? Voilà trois semaines qu'il n'a joué du piano* = *Už tri týždne nehral na klavíri*, etc. Il s'agit d'une forme qui concurrence, comme nous avons déjà évoqué, la forme complète de négation *ne ... pas*.

Le seul « ne » peut donc avoir deux interprétations contradictoires en français : l'une négative (1), l'autre positive (2), liées à deux types d'alternances facultatives :

1. « ne » – *ne ... pas* :

*Je n'ose venir*: = *Neodvážim sa prísť*.

Qui alterne à :

*Je n'ose pas venir*:

Et qui s'oppose à :

*J'ose venir*: = *Odvážim sa prísť*.

2. « ne » – absence de négation → négation explétive

*Je crains qu'elle ne vienne*. = *Obávam sa, že príde*.

Qui alterne à :

*Je crains qu'elle vienne*.

---

<sup>3</sup> Comme explique N. Fournier (2004, p. 52), ce n'est que dans la période du moyen français (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) qu'on assiste à une refonte du système originel de la négation, promouvant la particule négative « pas » / « point ».

Et qui s'oppose à :

*Je crains qu'elle ne vienne pas.* = *Obávam sa, že nepride.*

Ce qui justifie la négation explétive (l'emploi d'un « ne » dans un contexte positif), c'est une certaine discordance ressentie par le sujet parlant à l'égard de son énoncé – une discordance entre la proposition principale et la proposition subordonnée, (cf. « ne » *discordantiel* de Damourette et Pichon, 1911-1940).

La valeur « explétive » se rencontre, en français, principalement dans trois types de subordonnées :

1. complétives : *Je crains qu'il ne soit trop tard.* = *Obávam sa, či už nie je neskoro.*  
*J'ai peur qu'il ne devine la vérité.* = *Bojím sa, aby neodhalil pravdu.* *Peut-elle empêcher qu'on ne l'aime ?* = *Môže zabrániť, aby ju ľudia milovali?*
2. circonstancielles : *Ce travail sera terminé, à moins que quelque imprévu ne survienne.* = *Túto prácu dokončíme, iba že by sa stalo niečo nepredvídateľného.*  
*Sors avant que je ne me mette en colère !* = *Odíď, kým sa nenahnevám!* *Il nous a rappelé le rendez-vous de peur que nous ne l'ayons oublié.* = *Pripomenul nám stretnutie, z obavy, či sme naň nezabudli.*
3. comparaisons d'inégalité : *On le craint plutôt qu'on ne le respecte.* = *Ľudia sa ho skôr boja, ako rešpektujú.* *Il agit autrement qu'il ne parle.* = *Koná inak, ako hovori.* *C'est beaucoup moins difficile que je ne l'avais imaginé.* = *Je to oveľa ľahšie, ako som si predstavovala.*

Étant donné que la problématique de la négation explétive est large et complexe, nous n'allons nous satisfaire, dans le cadre de la présente contribution, que d'une analyse de trois cas bien définis de l'emploi du « ne » explétif, tout en observant quels moyens morpho-syntaxiques du slovaque correspondent à l'intention de la négation explétive du français. Nous allons observer l'emploi d'un « ne » explétif après les verbes dits de  *crainte*, après la conjonction temporelle  *avant que* et après les verbes exprimant  *l'empêchement*. Le choix de ces trois contextes d'emploi n'est pas aléatoire ; il repose sur deux raisons majeures : 1. l'emploi de la négation explétive est, dans ces contextes, plus ou moins systématique et généralement respectée par les locuteurs natifs (le traducteur va, par conséquent, se voir confronté couramment à ce fait de langue), 2. son existence représente, de plus, un défi traductologique, étant donné que ce fait de langue est censé ne pas exister en slovaque.

### LA NÉGATION EXPLÉTIVE APRÈS LES VERBES EXPRIMANT LA CRAINTE

L'emploi d'une négation explétive du verbe de la subordonnée est associé, en français, aux verbes exprimant la crainte, tels que  *craindre*,  *avoir peur*,  *redouter*,  *appréhender*,  *trembler*,  *s'inquiéter/s'affoler/s'effrayer/se tourmenter à l'idée que* ou des conjonctions  *de peur que*,  *de crainte que* etc. : *On redoute fort qu'il n'apporte une mauvaise nouvelle.* = *Obávame sa, že prináša zľú správu.* *Je tremble qu'il ne découvre le subterfuge.* = *Třpnem, či neodhalí moju lest.*

On peut observer qu'il s'agit des contextes où on ressent un certain « écart entre un énoncé affirmatif et la crainte ou le désir plus ou moins vagues d'une réalisation contraire » (Martin, 1971, 1984 cité par Fournier, 2004, p. 51). Nous jugeons pertinent d'évoquer, à ce propos, la notion de « terme négatif inverse » de C. Muller (1991, p. 397-398). Sous la notion de « termes négatifs inverses » l'auteur entend, effectivement, les verbes qui incluent déjà une négation dans leur structure sémantique.

Ainsi le verbe *craindre* et les termes apparentés expriment-ils soit un souhait négatif (*craindre = souhaiter que ne pas*), soit « la probabilité un peu comme les questions indirectes qui reviennent à mettre en doute la phrase négative, pour exprimer la probabilité de réalisation positive de l'événement décrit. » (*ibid.*, p. 413) : *craindre = se demander si ne pas*. La phrase *On redoute fort qu'il n'apporte une mauvaise nouvelle* peut donc être interprétée comme *On souhaite qu'il n'apporte pas une mauvaise nouvelle* ou *On se demande s'il n'apporte pas une mauvaise nouvelle*.

Le slovaque possède trois structures morphosyntaxiques différentes capables de rendre l'intention de la négation explétive du français après les verbes de crainte : il propose soit la formulation affirmative d'une subordonnée complétive (1a, 2a, 3a), soit la formulation négative d'une subordonnée interrogation indirecte (1b, 2b, 3b), soit la formulation négative d'une subordonnée qui, formellement, apparaissant comme une subordonnée circonstancielle de but (introduite par la conjonction *pour que*) s'inscrit, pour autant, sémantiquement, dans la lignée des deux subordonnées complétives précédentes (1c, 2c, 3c). Les verbes de crainte forment, de ce point de vue, un groupe homogène dont la structure syntaxique peut être interprétée, dans une approche interlinguistique, par le schéma suivant :

<b>français</b>		<b>slovaque</b>
V crainte + que P neg. expl.	=	V crainte + que P affirm.
	=	V crainte + si P nég.
	=	V crainte + pour que P nég.

1. *Je crains que vous ne soyez fatiguée après ce long voyage.*

1a. *Obávam sa, že budete unavená po tak dlhej ceste.*

1b. *Obávam sa, či nebudete unavená po tak dlhej ceste.*

1c. *Obávam sa, aby ste neboli unavená po tak dlhej ceste.*

2. *Il appréhende que son projet ne soit rejeté.*

2a. *Bojí sa, že jeho projekt bude odmietnutý.*

2b. *Bojí sa, či jeho projekt nebude odmietnutý.*

2c. *Bojí sa, aby jeho projekt nebol odmietnutý.*

3. *Je fais tout pour conserver mes clients... J'ai peur qu'ils n'aillent ailleurs.*

3a. *Robím všetko pre to, aby som si udržala zákazníkov... Mám strach, že pôjdu inam.*

3b. *Robím všetko pre to, aby som si udržala zákazníkov... Mám strach, či nepôjdu inam.*

- 3c. *Robím všetko pre to, aby som si udržala zákazníkov.. Mám strach, aby nešli inam.*

### LA NÉGATION EXPLÉTIVE APRÈS LA CONJONCTION « AVANT QUE »

La négation explétive est fréquemment employée en français après certaines locutions conjonctives (*à moins que, avant que, sans que, etc.*) Il s'agit d'un groupe de conjonctions subordonnées hétérogène dont chacune exigerait une considération spécifique. Nous ne nous proposons, cependant, dans l'optique de notre analyse interlinguistique, que de mettre en évidence le fonctionnement de la conjonction temporelle *avant que*, étant donné que son emploi dans les subordonnées peut appeler, en slovaque, deux structures morphosyntaxiques parallèles.

La raison qui justifie, en français, l'usage de la négation explétive après la conjonction *avant que* peut être celle que cette conjonction « introduit un événement qui est envisagé négativement parce qu'il n'est pas encore réalisé » (Riegel et al., 1994, p. 710). C. Muller (1991, p. 437) précise que cette conjonction s'inscrit, elle aussi, dans la lignée des termes négatifs inverses, étant donné qu'elle peut être paraphrasée par une structure négative : *avant que P = alors que NEG (encore) P* (*Sortez avant qu'il ne pleuve. = Sortez alors qu'il ne pleut pas.*)

Cette même logique se voit présente dans la morpho-syntaxe du slovaque, en donnant à la disposition du traducteur deux structures différentes, l'une affirmative, l'autre négative, tout en étant sémantiquement équivalentes et grammaticalement correctes :

<b>français</b>		<b>slovaque</b>
avant que + P neg. expl.	=	alors que + P neg.
	=	alors que + P affirm.

1. *Nous sortirons avant que papa ne revienne.*

1a. *Pôjdeme von, kým sa otec vráti.*

1b. *Pôjdeme von, kým sa otec nevráti.*

2. *Ils partagent quelques rendez-vous avant qu'elle n'apprenne qu'il est marié.*

2a. *Viackrát sa spolu stretli, kým zistila, že je ženatý.*

2b. *Viackrát sa spolu stretli, kým nezistila, že je ženatý.*

3. *Veillez à ce que toutes les mesures ci-après soient prises avant que la patiente ne quitte l'établissement.*

3a. *Dbajte o to, aby boli prijaté všetky nasledujúce opatrenia, kým pacientka opustí nemocnicu.*

3b. *Dbajte o to, aby boli prijaté všetky nasledujúce opatrenia, kým pacientka neopustí nemocnicu.*

Nous pouvons donc constater qu'il s'agit, dans le cas du slovaque, des constructions permettant d'employer la forme verbale affirmative ainsi que la forme négative, sans pour autant changer le sens de l'énoncé.

Cette constatation nous amène à conclure que, même si les grammaires du slovaque ignorent le phénomène de la négation explétive, pourtant, elle existe et le cas que l'on vient d'évoquer en est une preuve visible.

### LA NÉGATION EXPLÉTIVE APRÈS LES VERBES EXPRIMANT L'EMPÊCHEMENT

Une autre classe sémantique des verbes pouvant être interprétés comme des négatifs inverses et, entraînant donc l'emploi d'une négation explétive dans les subordonnées, est celle des verbes d'empêchement : *empêcher que* et *éviter que* = 'faire en sorte que ne pas'. Par exemple : *Évitez qu'il ne vous voie.* = *Faites en sorte qu'il ne vous voie pas.* = *Vyhňte sa tomu, aby vás videl.*

La structure syntaxique des verbes slovaques correspondants (*zabrániť* et *vyhnúť sa*) est une problématique qui mérite d'être mentionnée, car l'emploi de ces verbes entraîne souvent, autant dans la langue écrite que dans la langue orale, l'emploi des structures syntaxiques fautives.

En effet, comme l'interprétation sémantique de ces verbes est négative, le verbe de la subordonnée devrait appeler une forme affirmative, pour interpréter correctement la signification de l'énoncé :

<b>français</b> empêcher/éviter + P neg. expl.	=	<b>slovaque</b> zabrániť, vyhnúť sa (tomu), aby + P affirm
---	---	---

1. *Il faut empêcher qu'il ne démissionne avant l'échéance de son mandat.*  
*Tréba zabrániť, aby podal demisiu pred uplynutím svojho mandátu.*

2. *Cette intervention a pour le moment évité que la guerre ne s'étende, mais la situation est fragile.*  
*Intervencia nateraz zabránila, aby sa vojna rozšírila, ale situácia je delikátna.*

3. *Évitez que cette nouvelle ne soit publiée aujourd'hui.*  
*Vyhňte sa tomu, aby daná správa vyšla dnes.*

Cependant, on rencontre systématiquement, surtout après le verbe *empêcher* / *zabrániť*, des formulations grammaticalement incorrectes, utilisant la forme négative du verbe, ce qui entraîne une mauvaise interprétation de l'énoncé originel :

1. *Il faut empêcher qu'il ne démissionne avant l'échéance de son mandat.*

\**Treba zabrániť, aby nepodal demisiu pred uplynutím svojho mandátu.*

2. *... empêcher que les malades ne transmettent le virus à leur partenaire.*

\* *... zabrániť, aby pacienti nepreniesli vírus na svojho partnera.*

3. *J'ai empêché qu'il ne fasse une erreur.*

\**Zabránila som tomu, aby nespravil chybu.*

Pour expliquer ce fait, il semble que l'on a tendance, dans une expression orale ou écrite non suffisamment soignées, à réduire le sens du verbe *empêcher* à un simple *agir en sorte que* (au lieu de *agir en sorte que ne pas*), donc à éliminer la négation de son contenu lexical.

Bien entendu, tout bon traducteur doit être sensible non seulement aux règles les plus fines de la morphosyntaxe de sa langue maternelle (langue cible dans la plupart des cas), mais également, et surtout, à celles de la langue source, pour éviter une possible mésinterprétation du contenu sémantique à communiquer.

### Bibliographie

- DAMOURETTE, J. – PICHON, E. : Des mots à la pensée. Essais de grammaire de la langue française. Paris : D'Artrey, 1911-1940.
- FOURNIER, N. : Approches théoriques, valeur en langues et emplois du *ne* dit 'explétif' en français classique. In : Langue Française, n°143, sept. 2004, p. 48-68.
- GREVISSE, M. – GOOSSE, A. : Le bon usage : grammaire du français. Duculot, 2007.
- KÁLMÁNOVÁ, K. : Jazyková poradňa JÚEŠ SAV, 25.8.2011, n° JP-1551/11.
- MULLER, C. : L'association négative. In : Langue Française, n°62, mai 1984, p. 59-94.
- MULLER, C. : La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes. Genève : Librairie Droz, 1991.
- MULLER, C. : La négation explétive dans les constructions complétives [en ligne]. In : Langue Française, n°39, 1978, p. 76-103. Disponible sur : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_0023-8368\\_1978\\_num\\_39\\_1\\_6129](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1978_num_39_1_6129) [consulté le 2011-09-02].
- POUGEOISE, M. : Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales. Paris : Armand Colin, 1998.
- RIEGEL, M. – PELLAT, J.-Ch. – RIOUL, R. : Grammaire méthodique du français. Édition revue et augmentée. Paris : PUF, coll. Linguistique nouvelle, 1994.
- SAUVÉ, M. : Le *ne* dit explétif. In : Observations grammaticales et terminologiques [en ligne]. Centre de communication écrite de l'Université de Montréal. Disponible sur : <http://www.cce.umontreal.ca/observations/ne.htm> [consulté le 2011-08-12].
- SCHEJBALOVÁ, Z. : Comment faciliter l'apprentissage du français aux apprenants tchèques atteints des troubles spécifiques du langage oral et écrit. In : Grenarová, R. – Vítková, M. : Komunikativní přístup v cizojazyčné výuce u žáků s SPU. Brno : Masarykova Univerzita, Pedagogická fakulta, 2008.

- SUQUET, P. : Osvojování gramatiky francouzského jazyka a profily referenčních úrovní. In : Janíková, V. – Píšová, M. – Hanušová, S. a kol. : Metodologické otázky výzkumu výuky cizích jazyků. Vyd. 1. Brno : Masarykova univerzita, 2011. Spisy Pedag. fakulty Masarykovy univerzity 155., p. 101-113.
- VENDRYES, J. : Sur la négation abusive. In : Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, n°46, p. 1-18.

Monika Andrejčáková  
Département de langues et littératures romanes  
Institut d'études philologiques  
Faculté de Pédagogie de l'Université Comenius  
Račianska 59, 813 34 Bratislava  
andrejcakova@fedu.uniba.sk